

## Les enjeux de l'accompagnement des personnes âgées, contribution de la FNAQPA

Établie dans le cadre **des concertations engagées par la Ministre Agnès BUZYN sur les enjeux de l'accompagnement des personnes âgées**, la contribution de la **FNAQPA** fait état des propositions de la Fédération sur **la nécessaire recomposition de l'offre d'hébergement et la refondation du modèle des maisons de retraite**

Déficit d'image, augmentation des besoins médicotecniques de la population hébergée, contexte économique tendu, normalisation croissante, injonctions contradictoires, difficultés de recrutement : tels sont les défis qu'affrontent actuellement les maisons de retraite. Détaillée dans sa contribution, **la FNAQPA appelle à une réorganisation de l'offre des établissements, primordiale pour l'avenir de l'accompagnement des personnes âgées, cette évolution ne pouvant se faire sans se poser la question, au préalable, de la mission que l'on entend confier aux maisons de retraite de demain.**

La présente contribution s'inscrit dans la suite du **tour de table organisé le 23 mars 2018 par Madame Agnès BUZYN, la Ministre des Solidarités et de la Santé, et reprend et approfondit les idées et les propositions présentées ce jour-là par la FNAQPA.**

*Lire aussi : [Réforme des EHPAD : pour la FEHAP, l'équilibre est également à trouver par des critères objectifs](#)*

Déficit d'image, augmentation des besoins médicotecniques de la population hébergée, contexte économique tendu, normalisation croissante, injonctions contradictoires, difficultés de recrutement : tels sont les défis qu'affrontent actuellement les maisons de retraite.

L'avenir de l'accompagnement des personnes âgées passe nécessairement, pour la FNAQPA, par une recomposition de l'offre d'hébergement et une refondation du modèle des maisons de retraite. **En préambule, la FNAQPA appelle de ses vœux que le « H » de EHPAD ne devienne pas celui d' « hospitalier » comme on peut l'entendre souvent, mais devienne au contraire celui d' « habitat »** : un habitat inclusif dans lequel des personnes âgées fragilisées puissent développer un nouveau projet de vie dans un cadre ouvert sur l'extérieur, axé sur la vie sociale, respectueux de leurs droits et libertés et assurant la préservation de leurs capacités restantes.

Les établissements sont à la croisée des chemins entre le sanitaire et le social. Depuis 20 ans, les politiques publiques envers le grand âge se sont surtout construites autour des politiques de santé. Aujourd'hui encore, les débats sont focalisés autour des questions sanitaires : moyens de médicalisation supplémentaires, augmentation du ratio de personnel soignant, parcours de soins, gestion du risque. Et l'on s'éloigne de plus en plus des attentes des personnes âgées elles-mêmes et des missions des établissements telles qu'elles sont définies dans le Code de l'action sociale et des familles. Monsieur Bernard BONNE, dans son rapport rendu le 7 mars 2018, fait ainsi le constat « d'une approche excessivement médicalisée de l'EHPAD ». Il dénonce une « dérive sanitaire d'établissements qui sont initialement censés camper « un lieu de vie » et non « un lieu de soins » et s'interroge sur la « surmédicalisation » de certains établissements qui ne remplissent plus leur mission d'accompagnement de la dépendance, à laquelle s'est substituée une simple mission de veille sanitaire.



*Lien vers la contribution de la FNAQPA :*

<http://www.fnaqpa.fr/images/viefnaqpa/2018%2004%20Contribution%20FNAQPA%20-%20Avenir%20de%20l'accompagnement%20des%20personnes%20agees.pdf>

*Lire aussi : Réforme de la tarification des EHPAD : le gouvernement parvient à un consensus*

*Lien vers l'article complet :*

[https://www.silvereco.fr/les-enjeux-de-laccompagnement-des-personnes-agees-contribution-de-la-fnaqpa/3198458?utm\\_source=dlvr.it&utm\\_medium=twitter](https://www.silvereco.fr/les-enjeux-de-laccompagnement-des-personnes-agees-contribution-de-la-fnaqpa/3198458?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter)